



Transformation Bas Carbone des ETI et PME

Accompagnement collectif à
la démarche ACT Pas à Pas

16/10/2023

Pour toute **question**, merci de les
poser dans l'onglet « Q&R »

Pour **réagir**, vous pouvez le faire
dans l'onglet « conversation »

Ce webinaire est **enregistré**

INTERVENANT.E.S



Antoine PUGLIESE *Responsable pôle finance durable / WWF France*



Aurélie PONTAL *Directrice Pôle Investissement et Mécénat Entreprises
| WWF France*



Christian JOURNOIS, *Chargé de partenariats Entreprises
(Direction Relations avec le Monde Economique) / WWF France*



Sophie PROUST, *Chargée de mission développement Initiative et
méthodologie ACT / ADEME*



Léo GÉNIN, *Directeur associé / I Care by BearingPoint*



Justine BISIAUX, *Manager Climat / I Care by BearingPoint*



PROGRAMME DU WEBINAIRE

14h – 15h

- WWF France (14h00 – 14h05)



- *L'approche du WWF avec les entreprises*
- *Les actions sur la décarbonation parmi les missions du WWF France*
- *Pourquoi les PME doivent-elles se préparer*
- *Rejoindre le groupement collectif pour mieux avancer dans votre transition bas carbone avec ACT Pas à Pas*

- ADEME (14h05 – 14h10)



- *Les actions menées sur la décarbonation*
- *L'importance de la démarche ACT Pas à Pas*

- I Care by BearingPoint (14h10 – 14h25)



- *Présentation détaillée du programme*
- *Les avantages de la démarche*
- *Comment rejoindre l'initiative ?*

- Questions / réponses (14h25 – 15h00)



Antoine PUGLIESE, WWF France

Responsable pôle finance durable



Aurélie PONTAL, WWF France

Directrice Pôle Investissement et Mécénat Entreprises WWF France



Christian JOURNOIS, WWF France

Chargé de partenariats entreprises (Direction Relations avec le Monde Economique)



LE WWF, UN ACTEUR ENGAGÉ AUPRÈS DES ENTREPRISES

Mobilier et rassembler

Publications : Rapports, scorecards, baromètres

Mise en réseau : Rencontres, webinaires & événements

Sensibilisation : Interne et externe des parties prenantes clés

Financement : Mutualisation et développement d'approche multi-acteurs pour financer des projets à impact à l'échelle

Accompagner & guider

Expertise scientifique et technique :

- Analyses, études, mesures d'empreinte, recommandations
- Analyses de risque, de matérialité, etc.

Partage des **bonnes pratiques** issues de l'écosystème entreprises du WWF

Identification et sélection de projets de **mécénat**

Illustrer & tester

Projets pilotes ou démonstrateurs

Projets **terrain**

Nouvelles offres

Nouveaux **modèles économiques**

Bonnes pratiques

... EN PARTICULIER SUR LES ENJEUX DE DÉCARBONATION

SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

Beyond Net-Zero:
A BUSINESS PATHWAY TO
SPUR URGENT CLIMATE ACTION
TOWARDS 2030



COMMENT
(RÉ)CONCILIER
PME & CLIMAT

10 PME membres du Club EPP
ont testé pour vous et vous disent tout.

ENTREPRENDRE
POUR LA
PLANÈTE



Les entreprises du club EPP nous inspirent par leurs actions.

1. Agir pas à pas : mais agir !
2. Petit, costaud & écolo.
3. Contagion Green.
4. Jouer l'inclusion, le collectif et la pédagogie.

Elles démontrent une agilité et une créativité à toute épreuve ! PME et ETI, votre taille et votre structure vous permettent de tester et d'innover facilement pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre (GES). Malgré les défis de la mise en œuvre, les résultats sont à portée de main, et vous pourrez partager à vos pairs et parties prenantes les enseignements tirés.

S'il nous fallait tirer 4 points essentiels en conclusion, inspirés par l'expérience des entreprises membres du Club EPP, ce seraient ceux-ci :

1. Agir pas à pas : mais agir ! Avant même la réalisation d'un bilan carbone, regarder ses factures d'énergie permet d'identifier ses principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Il faut bien commencer quelque part et beaucoup d'actions relèvent souvent du bon sens : prenez l'exemple d'Avenna qui a commencé par éliminer ses bouteilles en plastique, ou qui a réduit l'ensemble des bureaux en un seul bâtiment afin de réduire son chauffage. Simple, mais redoutablement efficace.

2. Petit, costaud & écolo. Il est possible d'être une PME et de réduire son empreinte carbone sur toute la chaîne de valeur : transport de produits finis, achat des matières premières, utilisation de matériaux recyclés... Tikamoon, Juratoys, Caramel & Cie peuvent en témoigner : même quand on est petit, on peut co-construire les solutions à tous les niveaux, en impliquant notamment ses fournisseurs, souvent incontournables sur ces sujets.

3. Contagion Green. Réduire ses émissions de GES est une première étape intéressante et essentielle : elle a souvent un effet d'entraînement sur l'ensemble des collaborateurs et elle permet d'aller plus loin. On peut ainsi agréger au fil du temps d'autres indicateurs environnementaux (consommation d'eau, pollution de l'air, pollution des sols, impact sur la biodiversité...), et interroger un ensemble de façons de faire qui semblent aller jusqu'à la nature. Nombreux sont les membres du Club EPP qui ont commencé par la réalisation de bilans de GES à l'échelle de l'entreprise pour réduire leur empreinte, avant de réaliser des analyses de cycle de vie (ACV) prenant en considération l'ensemble des impacts environnementaux de leurs produits.

4. Jouer l'inclusion, le collectif et la pédagogie : c'est primordial. Prendre le temps de communiquer, d'expliquer le pourquoi du comment cela a bénéficié à l'ensemble de l'entreprise, ne pas hésiter à donner de l'espace à l'humour et au ludique (jeux, challenges) ; responsabiliser différentes petites équipes sur un sujet pour créer l'émulation... tout cela suscite l'adhésion des collaborateurs et favorise l'appropriation des enjeux, comme de nombreuses entreprises l'ont démontré lors du Do-Tank.

Enfin, être dans un collectif est un formidable moteur pour accélérer la transition écologique de son entreprise. Les PME et ETI membres du Club ont souligné l'importance d'être inscrits dans une démarche qui les éclaire, les encourage et leur permet de se fixer des échéances pour obtenir des résultats. Et bien sûr, l'énergie du collectif galvanise. Indéniablement, c'est ensemble qu'on va plus loin !

DANS LA MESURE OÙ LA RÉGLEMENTATION SE DURCIT FORTEMENT

La directive CSRD* entrera progressivement en application à compter du 1^{er} janvier 2024

- L'entrée en application sera différée selon les catégories d'entreprises
- Elle concernera à termes plus de 50.000 entreprises dans l'Union Européenne

Catégories d'entreprises

Exercice de
référence

Premier
reporting

Grandes entreprises européennes et non européennes vérifiant les seuils de la NFRD : qui satisfont les 2 critères suivants : > 500 salariés & > 40 m€ CA et/ou > 20 m€ de bilan

2024

2025

Autres grandes entreprises européennes qui satisfont au moins 2 des 3 critères suivants : > 250 salariés, > 40 m€ CA, > 20 m€ bilan

2025

2026

PME cotées sur marché réglementé européen : toutes les PME UE et non-UE cotés sur un marché réglementé européen (sauf les « microentreprises : < 10 salariés ou < 700 k€ CA)

2026 **

2027 **

* Directive publiée le 16 décembre 2022 au JO de l'UE

** Pendant une période transitoire de deux ans, jusqu'en 2028, les PME cotées sur les marchés réglementés peuvent ne pas appliquer les exigences de reporting de la CSRD si elles justifient les raisons pour lesquelles elles s'en abstiennent dans leur rapport de gestion

LE WWF, L'ADEME ET I CARE LANCENT UNE OPÉRATION COLLECTIVE POUR ACCOMPAGNER DES ENTREPRISES DANS LEUR DÉCARBONATION



Appui lancement
et réseau

Appui financier

Appui technique



Sophie PROUST, ADEME

Chargée de mission développement Initiative et méthodologie ACT



QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE ACT ?

Il faut donner l'**assurance** que les entreprises qui se fixent des objectifs de réduction des émissions de GES les atteindront

ACT est la seule initiative internationale qui crée un cadre de « redevabilité climatique » pour évaluer les stratégies et les plans de transition des entreprises vis-à-vis de l'objectif de l'Accord de Paris. ACT permet également d'accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie

Actuellement financée par

Partenariat stratégique



ACT | ASSESSING LOW CARBON TRANSITION[®]

Quantifier

Orienter

Évaluer



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



ACT PAS-À-PAS : PROGRESSER SUR SA STRATÉGIE BAS CARBONE

Deux objectifs complémentaires

- La contribution active de l'entreprise à l'atténuation du changement climatique
- La transformation de l'entreprise dans le contexte de la transition vers un monde bas carbone

Les 5 étapes de la méthodologie



Quelques chiffres

+900

Entreprises
engagées

400

Entreprises
dans le PVF*

3/4

Utilisation
ACT Pas-à-
Pas

23

Opérations
collectives

**PVF : Programme Volontaire Français porté par l'ADEME*



Léo Génin, I Care by BearingPoint

Directeur associé



Justine Bisiaux, I Care by BearingPoint

Manager Climat

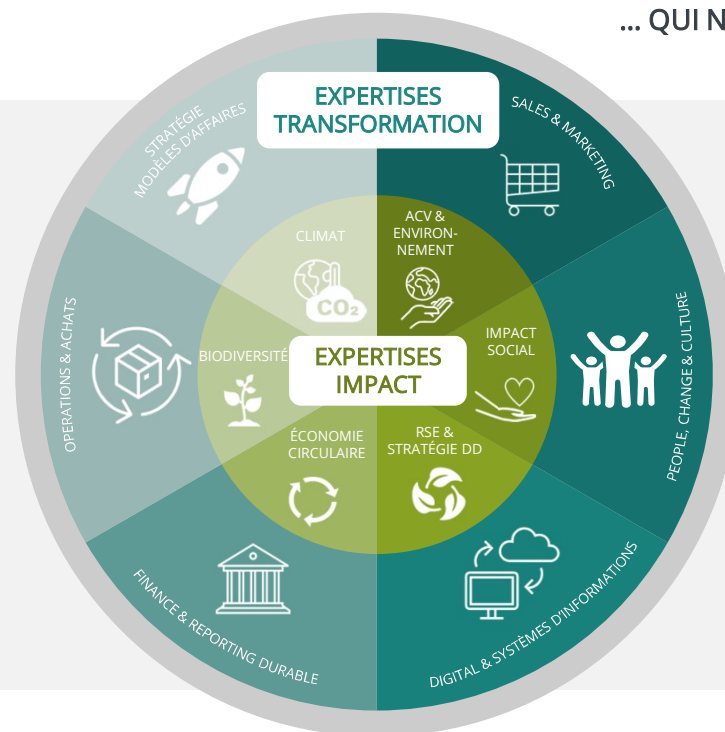


NOTRE VISION : ANCRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS L'ENSEMBLE DES MÉTIERS DE L'ORGANISATION, POUR UNE CONTRIBUTION POSITIVE À LA PLANÈTE ET LA SOCIÉTÉ

DES ENJEUX PARTAGÉS PAR L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS...

La prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux implique des **transformations mobilisant tous les métiers de l'organisation.**

Au-delà des équipes RSE, ce sont désormais **l'ensemble des directions de l'organisation qui s'approprient** et se saisissent des enjeux socio-environnementaux liés à leurs métiers.



... QUI NÉCESSITENT DE COUPLER EXPERTISES SUR LES IMPACTS ET EXPERTISES DE TRANSFORMATION

L'organisation doit s'appuyer sur un **socle commun d'expertises sur les impacts sociaux et environnementaux de son activité.**

C'est un prérequis à une transformation cohérente ayant un impact positif sur la planète et la société.

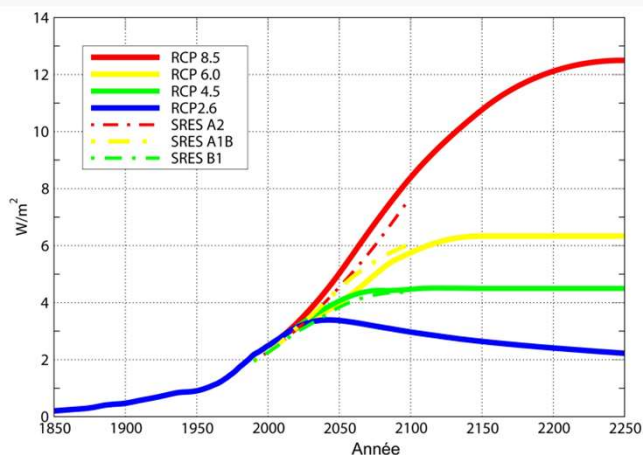
I Care by BearingPoint apporte les compétences techniques et métiers permettant **l'ancrage des enjeux environnementaux et sociaux dans l'ensemble** de l'organisation.

Nous adoptons une approche holistique pour proposer les solutions les plus pertinentes pour l'organisation, et les plus impactantes pour la planète et la société.

DÉCARBONER SON ORGANISATION : UN ENJEU CLIMATIQUE DUQUEL DÉCOULENT DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET STRATÉGIQUES QUI REQUIERT UN FORT BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

UN BUDGET CARBONE A NE PAS DEPASSER

L'objectif fixé par l'Accord de Paris est de maintenir le réchauffement climatique sous 2°C, et si possible sous 1,5°C. Les organisations doivent faire leur part et s'engager pour limiter de réchauffement de la planète et limiter les risques physiques et écosystémiques liés.



Source : ONERC



DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET STRATÉGIQUES



UN CADRE LÉGISLATIF CONTRAIGNANT QUI SE RENFORCE

La réglementation se renforce à l'échelle européenne et nationale, et incite les entreprises à s'engager dans des trajectoires de réduction de leur empreinte carbone. Des sanctions sont maintenant appliquées en cas de non-respect des réglementations.



UNE DEMANDE CROISSANTE DES PARTIES PRENANTES DE REDUIRE LES EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Les clients et consommateurs attendent des entreprises qu'elles agissent sur l'ensemble de leurs scopes 1, 2 et 3, grâce à des leviers d'actions qui engagent toutes les activités de production.



LA NECESSITE D'ETRE BIEN ACCOMPAGNE



Identifier le bon périmètre d'action selon le niveau de maturité de l'organisation



Maîtriser la complexité des émissions de sa chaîne de valeur, puisque, dans la majorité des secteurs, 80% des émissions sont liées aux clients et aux fournisseurs



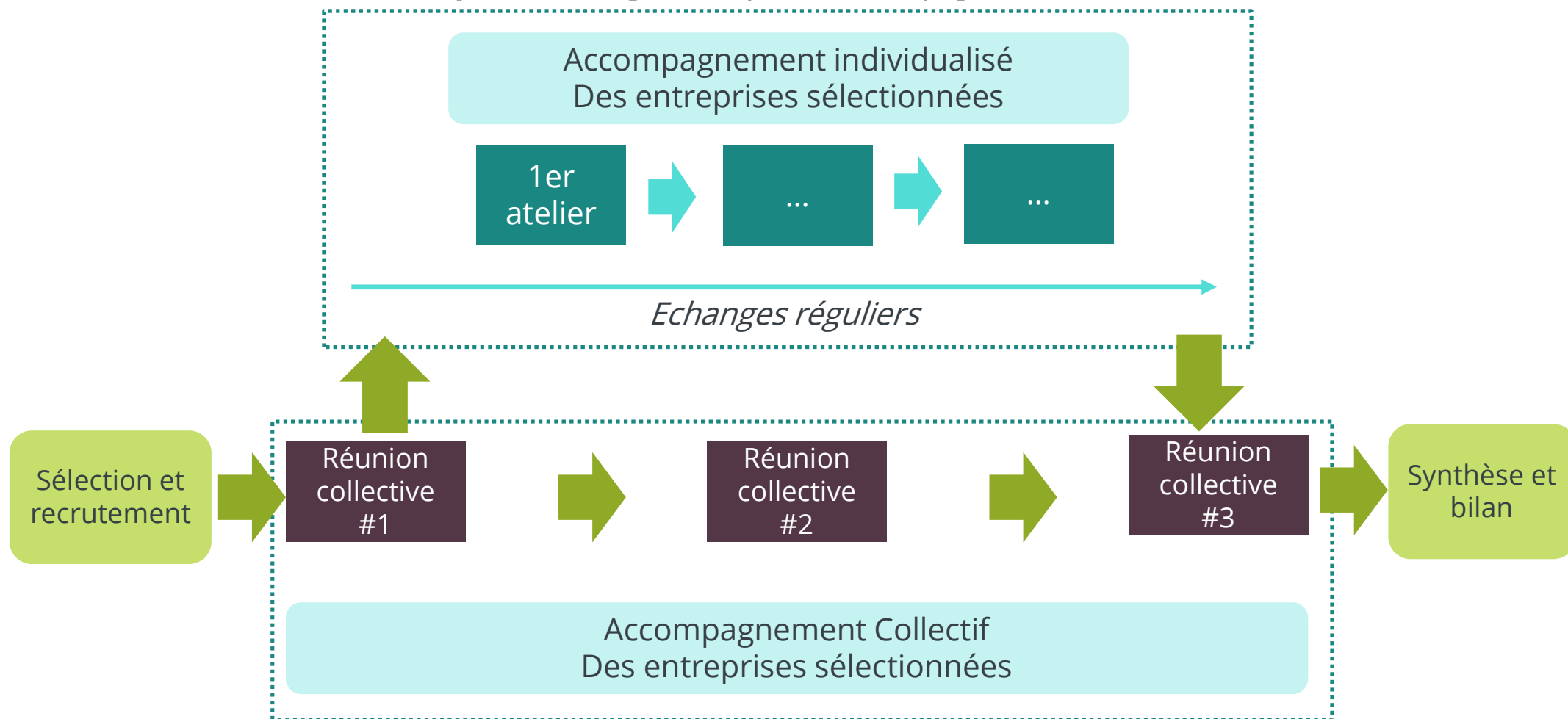
Mesurer les émissions de manière précise et construire un plan climat qui s'intègre à la stratégie globale de l'organisation



Communiquer les résultats et engagements pris, et reporter selon les standards en évitant le greenwashing

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME (1/3)

Une démarche ACT Pas à Pas dynamisée, augmentée par un accompagnement collectif



VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME (2/3)

Un accompagnement individuel pour structurer votre stratégie climat à partir d'une méthode éprouvée

1 Diagnostic Initial

Evaluer votre maturité

Impact	Faisabilité élevée	Faisabilité moyenne	Faisabilité faible
1	Faible d'investissement ou retour sur investissement immédiat	Actions immédiates et réalisables sans investissement particulier	Actions nécessitant un investissement important
2	Investissement limité et retour sur investissement rapide (1-2 ans)	Actions nécessitant un investissement modéré et retour sur investissement rapide (2-3 ans)	Actions nécessitant un investissement important et retour sur investissement lent (3-5 ans)
3	Investissement moyen et retour sur investissement moyen (3-5 ans)	Actions nécessitant un investissement important et retour sur investissement moyen (3-5 ans)	Actions nécessitant un investissement très important et retour sur investissement très lent (5-10 ans)
4	Investissement élevé et retour sur investissement long (5-10 ans)	Actions nécessitant un investissement très important et retour sur investissement long (5-10 ans)	Actions nécessitant un investissement très important et retour sur investissement très long (10-20 ans)



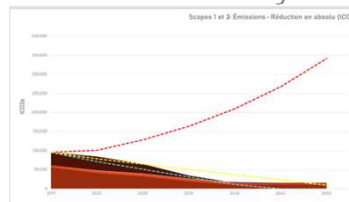
5 Plan d'actions

Convertir la stratégie en actions opérationnelles



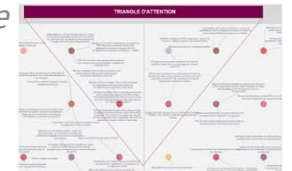
4 Stratégie bas carbone

S'engager et construire sa trajectoire



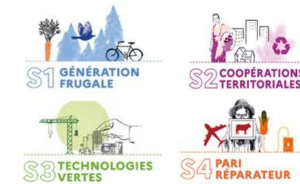
2 Enjeux et défis

Sensibiliser, évaluer le risque



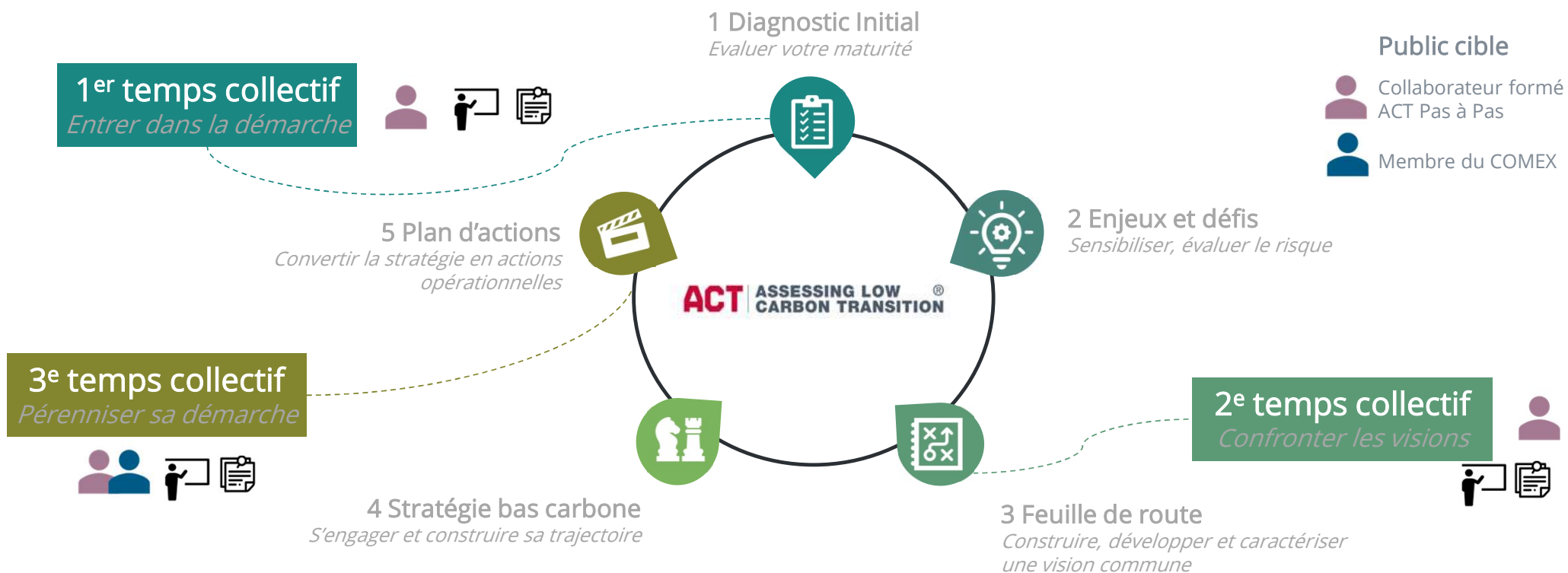
3 Vision & Feuille de route

Construire, développer et caractériser une vision commune

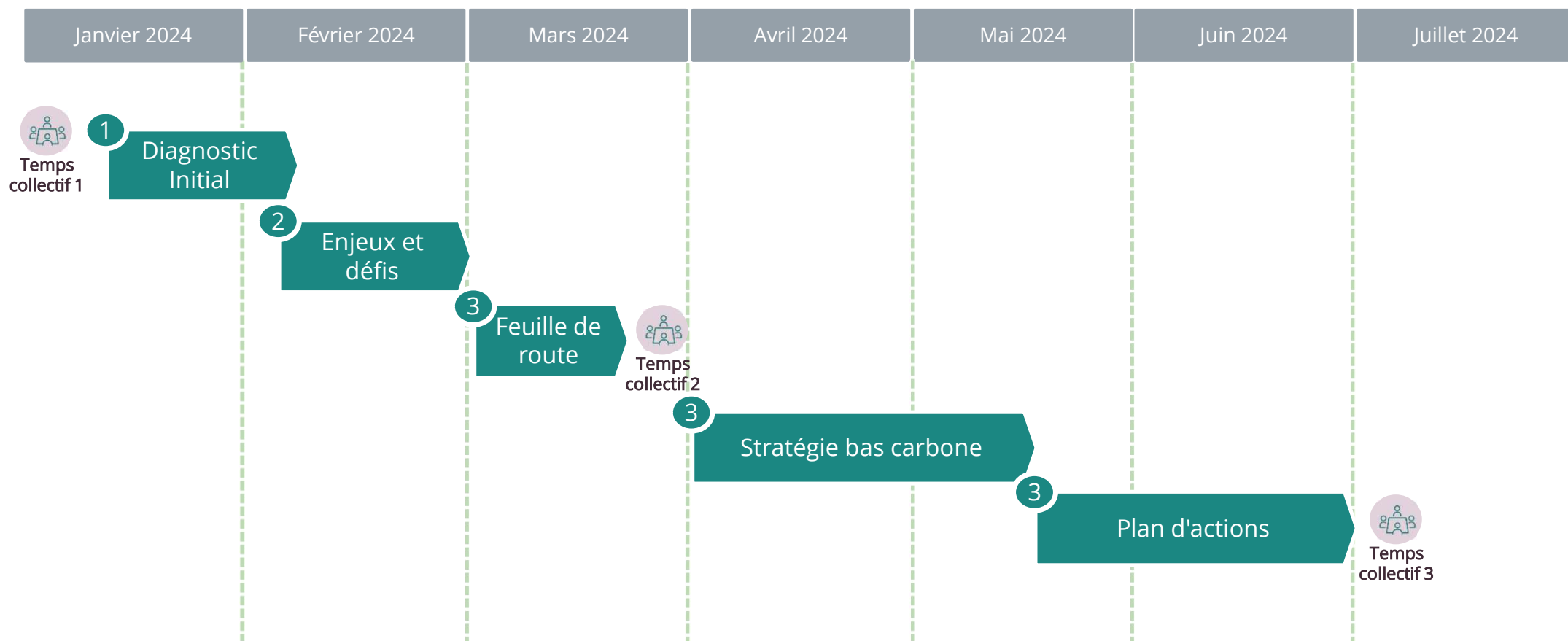


VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME (3/3)

Des ateliers collectifs afin de partager les retours d'expériences et bonnes pratiques entre pairs



UN PROGRAMME QUI SE DÉROULE SUR UNE PÉRIODE DE 6 MOIS



POURQUOI PARTICIPER À CETTE OPÉRATION COLLECTIVE ?

En participant à cette opération, vous bénéficierez des éléments suivants :

Une approche méthodologique robuste et innovante

Une méthode pour construire et/ou structurer votre **stratégie de transition bas carbone** et développer le plan d'actions associé avec l'accompagnement de consultants formés (ACT pas à pas)

Une **visibilité** de votre entreprise dans une des initiatives les plus novatrices et exigeantes du Global Climate Action Agenda de l'UNFCCC

Une **formation** à l'initiative ACT pour gagner en autonomie sur votre stratégie carbone

Une **mobilisation** de votre personnel sur la performance environnementale de votre entreprise

Une **communication** possible vers vos partenaires et investisseurs de vos efforts en matière de décarbonation de vos activités

Une mobilisation collective et un retour d'expérience entre pairs


Une démarche qui s'articule autour d'un collectif d'entreprises engagées pour échanger entre pair sur les enjeux de décarbonation

Un apport d'**expertise du WWF France** comme « *Critical Friend* » notamment pour challenger la vision et l'ambition et identifier les solutions

Un accès direct au **club « Entreprendre Pour la Planète »** du WWF France pour faire reconnaître et **valoriser son engagement**

Une contribution aux enseignements tirés de cette expérience collective d'une communauté engagée, et qui pourra bénéficier à d'autres entreprises

COMMENT PARTICIPER À CETTE OPÉRATION COLLECTIVE ? (1/2)

Comment s'inscrire :  écrivez pour confirmer votre souhait de participer à cjournois@wwf.fr et justine.bisiaux@i-care-consult.com

Répondez aux questions suivantes dans votre e-mail :

- *Avez-vous réalisé des bilans GES ou Bilan Carbone de votre entreprise ? Si oui, sur quels scopes et en quelle(s) année(s) ?*
- *Avez-vous mis en place des plans d'actions et une stratégie pour réduire vos émissions de GES ?*
- *Comment évaluez-vous votre maturité et votre sensibilité sur la problématique des émissions de GES, sur une échelle de 0 à 10 (la note 10 correspondant à un modèle d'activité décarboné) ?*
- *Quelles sont vos motivations pour participer à cette opération ?*
- *Quelles ressources humaines comptez-vous allouer à ce projet ?*

COMMENT PARTICIPER À CETTE OPÉRATION COLLECTIVE ? (2/2)

Conditions à remplir :

- ETI ou PME souhaitant s'engager dans une démarche de stratégie climat ambitieuse
- Avoir un collaborateur de l'entreprise **ayant suivi et validé le programme de formation du coordinateur ACT-S**
- Bénéficiaire d'un soutien et d'un engagement de la direction de l'entreprise sur les sujets climatiques.
- Avoir réalisé un **bilan carbone scope 3**

Calendrier :

- Date limite de candidature : **30 novembre 2023**
- Sélection des candidats : première quinzaine de décembre 2023
- Contact des lauréats : mi-décembre 2023

Coût du programme : 27 500 € HT dont 7 500 € subventionnés par l'ADEME



La parole est à vous



Merci pour votre attention

